



Pascale BERGER

06 99 90 36 05



Sébastien BOST

06 99 90 36 53



Stefan DESBOURDES

06 68 24 35 41



Patricia LEROY



Marie-Rose MICHINEAU

06 67 13 42 74



Vincent RENAULT

06 65 68 97 99



Nicolas GUINAMANT

07 62 36 28 83

CFDT AGENCES PARISIENNES -
150 FAUBOURG POISSONNIÈRE
75009 PARIS ACI: CSE040E2
@ : PARIS IRP CFDT AGENCES

DIVERSITÉ ET INCLUSION – LES HANDICAPS

Suite à la signature de l'accord Diversité et Inclusion le 24 juillet 2020, pour une durée de quatre ans (4 ans), voici différents sujets relatifs aux handicaps : administratif, social, pratique.



PLUSIEURS SITUATIONS SONT À ENVISAGER :

- **JE** suis en situation de handicap ;
- **MON CONJOINT** est en situation de handicap ;
- **MON ENFANT** est en situation de handicap.

La RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) et autres prestations :

Pour cette démarche, il est fortement recommandé de se rapprocher des associations qui présentent les dossiers devant la Commission, afin de statuer sur l'ensemble des demandes liées au handicap.

1

La RQTH :

Cette Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé se fait en déposant un dossier auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de votre département.

Il faut remplir un dossier **CERFA** (Demande ou renouvellement de prestations auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) (Formulaire 15692*01) | service-public.fr), en consultant votre médecin traitant afin qu'il remplisse la partie médicale du dossier

Les autres prestations : Allocation Adulte Handicapé ; Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé, Carte Mobilité et Inclusion, Carte de Stationnement.

Dans ce même dossier CERFA, tous les aspects du handicap sont envisagés : partie administrative (emploi/formation/éducation, rémunération, allocations), partie aide fonctionnelle (soins spécifiques), partie aide technique (besoin de mobilier ou d'aménagements spécifiques).



N'hésitez pas à vous faire accompagner par les **assistantes sociales BNPPARIBAS** pour formuler au mieux les demandes des autres prestations compensatoires (aide au parcours vers l'emploi, aide aux déplacements en compensation du handicap, aide humaine à la compensation du handicap, aide technique à la compensation du handicap, Allocation Adulte Handicapé, Allocation d'Education de l'Enfant handicapé, Carte Mobilité Inclusion et Carte de Stationnement)

2

Les services BNPPARIBAS SA :

Le handicap au travail - Echonet mobile

- Mission Handicap : missionhandicap@bnpparibas.com
- Les assistantes sociales : [Mon assistance RH - Echonet mobile](#)
- La médecine du Travail : [Médecine du travail - Echonet mobile](#)
- Les réseaux internes à BNPPARIBAS :

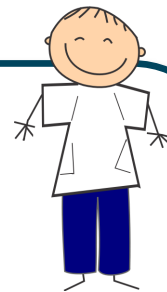
➡ [ABILITY \(Ability, le réseau des extraordinaires - Echonet mobile\)](#) ;

➡ [Vos réseaux professionnels - Echonet mobile](#)

S'ENGAGER
POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS !



3



Les avantages de déclarer son handicap :

- Aménagement du poste de travail ;
- Aménagement des horaires ;
- Absences autorisées en raison de démarches administratives ou de rendez-vous médicaux liés à mon handicap (3 journées par an, avec la possibilité de fractionner en demies-journées) ;
- Possibilité de départ anticipé à la retraite à taux plein, sous réserve de remplir deux conditions cumulatives :

Avoir un nombre minimum de trimestres d'assurance retraite, tous régimes de retraite confondus, dont un nombre minimum de trimestres cotisés, tous régimes de retraite confondus.

Justifier, pendant ces périodes d'assurance, d'une condition de handicap. (Retraite anticipée pour handicap du salarié | service-public.fr)

4

En 2021, BNPPARIBAS comptabilise dans ses effectifs 105 personnes en situation de handicap (vs 80 en 2018).



Contrairement aux idées reçues, déclarer sa RQTH ne bloque pas le rythme des augmentations/promotions, ni les possibles évolutions professionnelles : ce sont vos compétences qui sont reconnues et valorisées.

De plus, le fait d'avoir déclaré sa RQTH permet d'être dispensé des trois jours de délai de carence en cas d'arrêt maladie lié à votre handicap.

EN SAVOIR PLUS

MESURES EN FAVEUR DES COLLABORATEURS EN SITUATION DE HANDICAP CHEZ BNPP SA
[CLIQUEZ ICI](#)

ACTION SOCIALE FRANCE INFORME LES COLLABORATEURS PARENTS
[CLIQUEZ ICI](#)

Vos élus CFDT sont à votre écoute!

Contactez-nous.



Cfdt:

BANQUES
ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**